

Consultation régionale africaine

En préparation de la Vème Conférence mondiale sur le travail des enfants
(Afrique du Sud, 2022)

18 novembre 2021

Allocution d'ouverture

Mme Cynthia Samuel-Olonjuwon

Sous-directrice générale de l'OIT, Directrice régionale pour l'Afrique

M. Siphon Ndebele, Directeur général, Département de l'emploi et du travail
d'Afrique du Sud,

M. Sabelo Mbokazi, Responsable du travail, de l'emploi et de la migration,
Département de la santé, des affaires humanitaires et du développement
social de l'Union africaine,

Mme Sino Moabalobelo, Directrice, Business Unity South Africa,

M. Andrew Tagoe, Secrétaire général adjoint du Syndicat général des
travailleurs de l'agriculture et des branches connexes du Ghana,

Mesdames et Messieurs,

En mai 2022, l'Afrique du Sud accueillera la cinquième Conférence mondiale
sur le travail des enfants. Ce sera la première fois que l'Afrique accueillera cet
événement mondial.

Permettez-moi d'exprimer notre profonde gratitude au gouvernement et aux
partenaires sociaux d'Afrique du Sud pour avoir proposé d'accueillir cet
important événement mondial.

Avec 92 millions de filles et de garçons qui travaillent et un enfant sur cinq qui
travaille, l'Afrique est la région la plus touchée au monde. Les objectifs
mondiaux en matière de travail des enfants ne seront pas atteints sans une
percée en Afrique.

En accueillant la 5e Conférence mondiale sur le travail des enfants, notre continent envoie un message fort au monde : nous sommes conscients du défi, nous y travaillons et, en tant que région, nous sommes le moteur du changement. Cela devrait nous rendre particulièrement fiers, nous, parties prenantes africaines réunis ici aujourd'hui.

En préparation de la Conférence, le Conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail a demandé au Bureau d'organiser des consultations régionales dans cinq régions du monde avant la fin de 2021 - afin d'apporter des perspectives régionales à la Conférence.

Ces consultations visent à identifier les défis communs, les priorités politiques et les bonnes pratiques en matière d'élimination du travail des enfants. Elles visent également à donner aux parties prenantes au niveau régional la possibilité d'identifier les questions à inclure dans l'ordre du jour de la Conférence et le type de document final qu'elles recommandent.

J'ai le plaisir d'accueillir les Mandants de l'OIT ainsi que les représentants des institutions régionales et sous-régionales, des organisations de la société civile et des agences sœurs des Nations Unies. Je souhaite tout particulièrement la bienvenue aux représentants des jeunes. Vous êtes des acteurs clés du changement et vos opinions comptent. En outre, l'avenir de l'Afrique, notre continent bien-aimé, est entre vos mains !

La consultation régionale africaine est organisée en partenariat avec la Commission de l'Union africaine dans le cadre de notre collaboration de longue date pour promouvoir le travail décent en Afrique. Je saisis cette occasion pour saluer votre engagement personnel à mettre fin au travail des enfants. La Commission de l'UA a formulé, adopté et commencé à mettre en œuvre un ambitieux plan d'action décennal pour mettre fin au travail des enfants, au travail forcé, à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains, le premier du genre dans le monde. Nous sommes fiers d'être votre partenaire dans ce domaine. Nous reconnaissons également la très bonne collaboration dans l'organisation d'événements de plaidoyer de haut niveau, notamment le lancement de l'Année internationale pour l'élimination du travail des enfants et la célébration de la Journée mondiale contre le travail des enfants en 2021.

Mesdames et Messieurs,

Nous ne sommes qu'à quatre ans de 2025, date limite à laquelle la communauté internationale s'est engagée à éliminer totalement le travail des enfants.

En Afrique, nous assistons à une prise de conscience, un engagement et une volonté politique sans précédent pour mettre fin au travail des enfants au niveau continental, régional et national. La grande majorité des Etats membres africains ont ratifié les conventions pertinentes de l'OIT. Beaucoup ont adopté des lois et des règlements, formulé des plans d'action nationaux et mis en place des mécanismes de coordination pour mettre fin au travail des enfants. Les efforts des gouvernements sont soutenus par les partenaires sociaux, les organisations de la société civile, le secteur privé et les partenaires du développement. Nous observons de nombreuses réalisations et bonnes pratiques, dont certaines seront partagées au cours de cette réunion.

Cependant, la prévalence et le nombre d'enfants qui travaillent en Afrique sont encore élevés.

Nous devons remettre en question nos certitudes. **Avons-nous une compréhension complète des défis de développement plus larges** qui sous-tendent le travail des enfants dans la région ? **Y a-t-il des lacunes dans nos politiques actuelles** concernant le travail des enfants et les facteurs qui le sous-tendent ? **Accordons-nous la priorité aux interventions** qui conduiront à une réduction effective du travail des enfants ? **Est-ce que nous mettons à l'échelle** nos actions ?

Voilà quelques-unes des questions auxquelles vous tenterez de répondre au cours de ces deux jours.

Permettez-moi de vous faire part de quelques considérations.

L'Afrique est un continent jeune dont la **population croît rapidement**. Si nous ne parvenons pas à réduire la prévalence du travail des enfants - actuellement de 21,6 % - nous devons nous attendre à ce que 105 millions d'enfants travaillent en 2025 et beaucoup plus dans les années suivantes. Je demande donc que l'on se **concentre davantage sur la prévention**.

Il est donc essentiel **d'avoir une compréhension correcte des moteurs du travail des enfants en Afrique et d'agir de toute urgence sur ceux-ci**. Les faits mettent en évidence la nécessité d'investir dans l'extension de la **protection sociale** comme moyen de réduire la pauvreté et la vulnérabilité des ménages,

de garantir une **éducation gratuite de qualité** comme alternative au travail des enfants et de **promouvoir des emplois décents pour les jeunes et les adultes**, en particulier dans les **zones rurales**.

Je me réjouis de **l'approbation large et unanime de la stratégie africaine d'accélération de la couverture de la protection sociale pour atteindre 40% d'ici 2025**, qui a été lancée il y a 2 jours. C'est un **élément clé de l'agenda continental d'éradication du travail des enfants**.

Il est également important de reconnaître que le travail des enfants est lié à des **violations d'autres droits fondamentaux au travail** et que **l'organisation de la force collective**, de la voix et du pouvoir de négociation est une stratégie clé pour l'autonomisation de ceux qui sont vulnérables à la discrimination, au travail des enfants et au travail forcé.

Enfin, je voudrais également réaffirmer fermement que les **gouvernements ont la responsabilité principale de mettre fin au travail des enfants** par la mise en œuvre de mesures politiques adéquatement financées s'attaquant aux causes profondes du travail des enfants. C'est la seule façon d'obtenir un **impact à grande échelle** et d'observer une réduction durable du nombre et de la prévalence du travail des enfants. Je vois des exemples concrets de la manière dont cela peut être réalisé par des approches innovantes - impliquant des partenariats entre le gouvernement et le secteur privé, les partenaires sociaux, les organisations de la société civile et les partenaires du développement.

Ensemble, nous devons également aborder la **question du financement de la lutte contre le travail des enfants en Afrique**, notamment par le biais du financement public national, de l'aide publique du développement, des partenariats public-privé et des financements innovants.

Le moment est donc venu de mettre à l'échelle ce que nous avons réalisé. Les gouvernements doivent agir avec l'urgence nécessaire, vers des progrès concrets sur une base annuelle.

La discussion sur les défis, les lacunes politiques et les priorités pour mettre fin au travail des enfants en Afrique conduira à l'identification des questions que les parties prenantes africaines voudraient voir figurer à l'ordre du jour de la 5ème conférence mondiale et à la discussion sur le document final préféré.

En tant que Directeur régional de l'OIT pour l'Afrique, j'engage l'OIT à soutenir ces efforts conformément aux conventions de l'OIT, à la Déclaration d'Abidjan de 2019 sur l'avenir du travail en Afrique et au plan d'action décennal de l'Union africaine sur le travail des enfants.

Nous sommes impatients de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement et les partenaires sociaux d'Afrique du Sud, dans le processus menant à la 5e Conférence mondiale sur l'élimination du travail des enfants. Merci encore une fois d'accueillir cet événement important sur notre continent.

Siyabonga ! Merci à vous